

Attribution de temps

Le parti libéral du Canada favorise la recherche non seulement dans le domaine des médicaments mais dans tous les domaines scientifiques au Canada. Qui a coupé des fonds pour la recherche au Canada, qui a coupé des fonds des centaines de millions au Conseil national de recherches si ce n'est pas le gouvernement qui est assis en face de nous? Et qui s'est opposé à ces coupures dans le domaine de la recherche, si ce n'est l'opposition actuelle au Parlement?

Des milliers de scientifiques canadiens se sont opposés aux mesures de coupures dans les budgets de recherche scientifique. Même le scientifique Polanyi, prix Nobel en chimie, recommandait à un diplômé en sciences de ne pas chercher d'emploi au Canada vu que les budgets destinés aux recherches scientifiques étaient coupés. Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est l'opposition qui s'oppose à la recherche scientifique au Canada! Nous favorisons la recherche au Canada. Ce que nous trouvons difficile à accepter, c'est que le projet de loi C-22 que le gouvernement veut nous faire avaler va favoriser cette recherche: Nous ne le croyons pas, nous n'avons pas la certitude que cela va arriver.

Si des fonds supplémentaires sont requis par les multinationales du médicament pour favoriser la recherche, nous croyons que ce n'est pas sur le dos des malades, des personnes âgées et de ceux qui sont en difficulté au Canada que le gouvernement doit aller chercher l'argent pour le donner aux multinationales pour financer une soi-disant recherche que rien ne nous garantit qu'elle se fera. Nous n'avons aucune garantie dans ce projet de loi que la recherche augmentera au Canada. Nous n'avons aucune garantie, bien qu'on parle d'emplois supplémentaires, que ces emplois arriveront. Nous devons nous fier uniquement sur la parole du ministre, sur la parole du même ministre qui refuse de déposer à la Chambre les documents qui nous permettraient de juger si oui ou non le projet de loi est valable.

Faisons un rappel historique, monsieur le Président. Avant 1969, année où le parti libéral du Canada modifiait la Loi sur les brevets concernant les médicaments, il y avait eu trois études exhaustives sur le sujet. Premièrement, une étude d'un comité de la Chambre des communes, deuxièmement, une étude par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce et, finalement, une commission royale d'enquête avait étudié ce dossier et avait présenté son rapport. Eh bien, ces trois enquêtes déterminaient que les prix des médicaments étaient déjà, à ce moment-là, trop élevés au Canada, que les profits des sociétés multinationales qui les fabriquent étaient déjà trop forts.

C'est pourquoi la loi a été changée en 1969 et la protection de 17 ans qui existait sur un nouveau médicament à l'époque a été enlevée. Elle a été enlevée pour assurer plus de concurrence entre les fabricants de médicaments, de façon à faire baisser les prix des médicaments et ou, si on veut, à les empêcher d'augmenter trop vite. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé et, à mon humble avis, c'est ce que le projet de loi C-22 risque de détruire et de nous faire faire un pas en arrière, de nous ramener à la période d'avant 1969.

Je voudrais, en quelques mots, tenter de détruire l'argument en vertu duquel une protection par brevet augmenterait la recherche. Il est simple de constater qu'avant 1969, alors que les sociétés multinationales du médicament profitaient d'une protection brevetée de 17 ans, elles affectaient à cette époque-

là 3.5 p. 100 du total de leurs ventes à la recherche. Qu'est-il advenu après 1969, alors que cette protection par brevet a été enlevée et que les compagnies génériques pouvaient commencer immédiatement à reproduire un médicament? C'est maintenant 3.9 p. 100 en proportion du total des ventes qui sont alloués à la recherche. Donc, sans protection par un brevet, il y a eu plus de recherche qu'il y en avait avant. L'argument principal que le gouvernement utilise pour sous-tendre le projet de loi C-22 ne tient pas l'eau et ne fait pas les poids.

Ce que je me demande, c'est pourquoi avale-t-il si facilement la pilule que lui tendent les sociétés multinationales et l'argumentation de compagnies qui font déjà des profits très élevés et qui désirent en faire encore plus.

Je me pose la question, je cherche une réponse. Pourquoi le gouvernement tente-t-il de protéger les grandes sociétés du médicament, plutôt que de protéger le public canadien, acheteurs de médicaments, plutôt que de protéger les personnes âgées qui sont les plus grands utilisateurs de médicaments, plutôt que de protéger les malades qui en font usage.

Est-ce parce que le gouvernement est assujéti à certaines maisons qui lui font du *lobbying* au nom des grandes sociétés multinationales? Est-ce parce que Frank Moores et M. Doucet de *Government Consultants International Inc.* font des approches auprès du gouvernement? Est-ce par à-plat-ventrisme en face des États-Unis qui ont peut-être demandé au gouvernement canadien de faire une concession dans le domaine des négociations sur le libre-échange?

Nous aimerions que le gouvernement dépose les études d'impact sur le coût des médicaments que nous lui avons demandées. Si le gouvernement refuse de le faire, c'est qu'il a quelque chose à cacher parce que ces études d'impact révèlent que le coût des médicaments va augmenter. Et c'est qu'en publiant ces études, le gouvernement ne pourrait pas continuer de répéter incessamment que le coût des médicaments n'augmentera pas. Ce que nous ne croyons pas du tout.

C'est la raison pour laquelle nous nous opposons au projet de loi et c'est la raison aussi pour laquelle nous nous opposons à cette mesure dictatoriale qui limite le temps de débat à la Chambre, monsieur le Président, et à laquelle je m'oppose et mon parti s'oppose fermement.

Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai déjà parlé une fois à la Chambre sur ce projet de loi et aujourd'hui je n'avais pas l'intention de le faire parce que j'étais à mon bureau à m'occuper des dossiers de ma circonscription.

Mais j'écoutais en même temps les discours depuis quelques heures et j'étais scandalisée et frustrée de voir et d'entendre ce qu'on pouvait dire aujourd'hui, non seulement pour la Chambre, mais pour le bénéfice de tous les téléspectateurs qui écoutent ces débats.

Du côté de l'Opposition, que ce soit du parti libéral ou du Nouveau parti démocratique, on fait une obstruction systématique, alors que l'on sait que depuis le 6 novembre ce projet de loi a commencé à être débattu à la Chambre, on a même délibérément retardé la présentation de la première lecture, ce qui est une chose absolument inhabituelle.

Cela fait un mois, et je pense que notre gouvernement est ici pour gouverner, pour légiférer, et c'est ce que nous avons